



Vous aimez l'authenticité de la montagne ? Esprit d'équipe, passion et respect des collaborateurs sont des valeurs qui vous tiennent à cœur ? **Bienvenue chez La Bresse Labellemontagne !**

Filiale et site originel du groupe Labellemontagne, la station de La Bresse-Hohneck est le plus grand domaine skiable de la région Grand Est posé dans un écrin de verdure. Véritable destination 4 saisons, elle propose à ses clients une offre multi-activités tout au long de l'année : ski, bouées sur neige, luge sur rail, VTT, balades, hébergement, restauration, location de ski et de VTT.

La Bresse-Hohneck Labellemontagne recrute en CDD saisonnier, pour la saison Hiver 2021-2022, un.e :

### **Régulateur-trice secours H/F**

Sous la responsabilité de Jean-Yves, chef des pistes, vous intégrez une équipe d'une quinzaine de pisteurs secouristes. Votre poste est principalement centré sur l'accueil client et la régulation des secours du domaine skiable. Vous gérez les secours du signalement jusqu'à l'évacuation.

#### **Vos missions :**

- Réceptionner les appels des pistes
- Transmettre le bilan au SAMU
- Saisir les bons de secours dans l'outil informatique
- Rassurer le patient et/ou son entourage
- Veiller sur les blessés jusqu'à leur évacuation
- Rendre compte quotidiennement au chef des pistes

#### **Votre profil :**

- Vous êtes titulaire du PSE1 en cours de validité ?
- Vous maîtrisez l'outil informatique ?
- Vous pratiquez une ou plusieurs langues étrangères ?
- Vous faites preuve d'autonomie, d'esprit d'initiative ?
- Vous savez prendre des décisions ?

Vous êtes la personne que nous cherchons ?

Pour rejoindre notre équipe de passionnés, envoyez votre CV et votre lettre de motivation

- par email : [secretariat.labresse@labellemontagne.com](mailto:secretariat.labresse@labellemontagne.com)
- par courrier : La Bresse Labellemontagne, 92 route de Vologne, 88250 La Bresse

#### **Contexte du poste :**

- CDD saisonnier à pourvoir pour la saison Hiver 2021-2022
- Horaires flexibles : astreintes, horaires décalés
- Rémunération selon expérience et Convention Collective des Remontées Mécaniques
- Primes